

PROGRAMME DE FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Pré requis : avoir 17 ans à l'entrée en formation

Modalités et délai d'accès : inscription 3 mois avant l'entrée en formation

Tarifs : sur devis, selon les modules à valider

Modalités de la formation : cours (essentiellement en présentiel), visioconférences, Travaux Dirigés (TD), Travaux Pratiques (TP), cas pratiques, Travaux Personnels Guidés (TPG), Quizz, Socrative, Kahoot, ...

Accessibilité : Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap (contact Handicap : vaea.lucas@puericulture-fr.org)

Présentation des modules de formation et des modalités d'évaluation

Bloc de compétences 1 : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Module 1 (147h) : Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Objectif : Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale

Module 1 bis (28h) : Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale

Objectif : Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale

Module 2 (21h) : Repérage et prévention des situations à risque

Objectif : Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

Evaluation du bloc 1 : écrite individuelle

Bloc de compétences 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Module 3 (77h) : Evaluation de l'état clinique d'une personne

Objectif : Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins

Module 4 (154h) : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

Objectif : Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins

Evaluation des modules 3 et 4 : écrite individuelle + AFGSU niveau 2

Module 5 (35h) : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Evaluation du module 5 : pratique (mise en situation)

**Bloc de compétences 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage,
des professionnels et des apprenants**

Module 6 (70h) : Relation et communication avec les personnes et leur entourage

Objectif : Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage

Evaluation : individuelle orale (étude d'une situation relationnelle)

Module 7 (21h) : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

Objectif : Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

Evaluation : écrite individuelle

Bloc de compétences 4 : Entretien de l'environnement

Module 8 (35h) : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Objectifs : Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées, Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements

Evaluation : écrite individuelle

**Bloc de compétences 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations
liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques**

Module 9 (35h) : Traitement des informations

Objectif : Rechercher, traiter et transmettre les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités

Evaluation : écrite individuelle

Module 10 (70h) : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

Objectif : Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique

Evaluation : écrite individuelle